

Intitulé de la certification

CLES B2 Arabe - Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur

Code(s) NSF

Formacode(s)

136 - Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

**15254 - langues
15259 - arabe**

Certificateurs

Listes des centres certificateurs CLES accrédités par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation :

- **Aix-Marseille Université** - 13001533200013 - <https://www.univ-amu.fr>
- **Université Toulouse 2 - Jean Jaurès** - 19311383400017 - <https://www.univ-tlse2.fr>
- **Université Bordeaux Montaigne** - 19331766600017 - <https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/index.html>
- **Université de Poitiers** - 19860856400375 - <https://www.univ-poitiers.fr>
- **Université de Rennes 2** - 19350937900015 - <https://www.univ-rennes2.fr>
- **Université de Grenoble-Alpes** - 13002608100013 - <https://www.univ-grenoble-alpes.fr>
- **Université de Lille** - 13002358300011 - <https://www.univ-lille.fr>
- **Université Lumière Lyon 2** - 19691775100014 - <https://www.univ-lyon2.fr>
- **Sorbonne Université** - 13002338500011 - <https://www.sorbonne-universite.fr>

Objectifs et contexte de la certification

Le CLES B2 atteste de la capacité à **synthétiser l'information et présenter divers points de vue sur des thématiques dans le cadre d'une mise en situation concrète en lien avec le monde professionnel impliquant la résolution d'un problème et l'aboutissement à un compromis**. Les compétences évaluées correspondent au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le titulaire du CLES B2 est capable de :

- comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité ;
- communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre ;
- s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Référentiels

Référentiel de compétences attestées

Référentiel de certification et d'évaluation

Modalités d'évaluation

Critères

<p>Accomplir une tâche pour agir en société en déployant des compétences générales et de communication langagière telles que décrites dans le <i>Cadre européen commun de référence pour les langues</i>, au niveau B2 Avancé ou indépendant.</p>	<p>Le scénario du CLES B2 se déroule en trois étapes dans l'ordre suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une mise en situation vraisemblable - des tâches intermédiaires de compréhension motivées par la logique du scénario qui aident le candidat à accomplir sa mission ; - des macro-tâches de production qui constituent l'aboutissement de la mission. <p>À partir d'une situation problématique liée à une thématique sociétale, le candidat s'appuie sur un dossier documentaire pour négocier un compromis et aboutir à une solution possible.</p> <p>En effectuant des tâches de compréhension et de synthèse des informations, le candidat découvre les éléments liés à la problématique. Ces étapes lui permettent par la suite de proposer, lors d'une interaction en binôme (ou en trinôme), les arguments justifiant sa position initiale et son évolution jusqu'à sa prise de décision finale. La découverte de la mise en situation est le préalable que le candidat consulte dans les premières pages du sujet CLES B2 en salle d'examen.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les descripteurs du niveau B2 du <i>Cadre européen commun de référence pour les langues</i> dans les compétences mobilisées par la réalisation de tâches intermédiaires (compréhension de l'oral et de l'écrit) et les tâches finales de production écrite et orale. - obtention de 60% de bonnes réponses en compréhension de l'oral et de l'écrit - validation de l'ensemble des critères des macro-tâches de production écrite et orale au niveau B2 <p>Le candidat au CLES B2 - en cas d'échec quant à la validation de l'ensemble de ces critères fixés au niveau B2 - peut se voir délivrer un CLES B1 (s'il n'en est pas déjà titulaire) selon les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - obtention de 50% de bonnes réponses en compréhension de l'oral et de l'écrit - validation de l'ensemble des critères des macro-tâches de production écrite et orale au niveau B2 et/ou B1.
<p>Compréhension de l'oral Le titulaire est capable de repérer, sélectionner, trier, organiser les informations pertinentes issues de divers documents afin d'accomplir la mission qui lui a été confiée..</p>	<ul style="list-style-type: none"> - épreuve de compréhension de l'oral en première partie de passation en salle d'examen - 2 documents audio et/ou vidéo totalisant environ 5 minutes (+/- 30s) - documents authentiques - les documents peuvent être, entre autres, des entretiens, discours, reportages, présentations, exposés, extraits de débats, messages téléphonés - les documents présentent plusieurs types de discours (interviews en studio, micro-trottoirs, commentaires, voix-off...) et différents types de locuteurs (voix, accents, débits différents). - les documents permettent d'attirer l'attention du candidat sur la diversité et la complémentarité des informations et des éclairages apportés au travers des 	<ul style="list-style-type: none"> - repérage d'informations, données, éclairages et points de vue divers et complémentaires - tri et analyse des informations - 60% de bonnes réponses au questionnaire de compréhension requis pour valider la compétence au niveau B2 du CECRL <p>- si obtention de 50% de bonnes réponses au questionnaire de compréhension de l'oral, le candidat au CLES B2 peut se voir délivrer un CLES B1 (s'il n'en est pas déjà titulaire) si les conditions des autres sous-épreuves sont remplies</p>

	documents proposés ; - les documents permettent de sélectionner et de croiser les informations qui seront nécessaires à la réalisation des tâches de production. - 3 écoutes de chaque document	
Compréhension de l'écrit Le titulaire est capable de repérer, sélectionner, trier, organiser les informations pertinentes issues de divers documents afin d'accomplir la mission qui lui a été confiée.	- épreuve de compréhension de l'écrit en deuxième partie de passation en salle d'examen - 3 à 5 textes totalisant 9000 caractères (+/-) 10% espaces non comprises selon la complexité du discours et du message. - documents authentiques : extraits de romans, enquêtes, brochures, articles de presse, articles de vulgarisation, statistiques, témoignages... (liste non exhaustive) - documents présentant des points de vue clairs et variés.	- repérage d'informations, données, éclairages et points de vue divers et complémentaires - tri et analyse des informations - sélection et croisement des informations recueillies - 60% de bonnes réponses au questionnaire de compréhension requis pour valider la compétence au niveau B2 du CECRL - si obtention de 50% de bonnes réponses au questionnaire de compréhension de l'écrit, le candidat au CLES B2 peut se voir délivrer un CLES B1 (s'il n'en est pas déjà titulaire) si les conditions des autres sous-épreuves sont remplies
Production écrite Le titulaire est capable de rédiger un document de travail synthétique ; Les composantes pragmatiques, sociolinguistiques et linguistiques de la communication sont évaluées.	- épreuve de production écrite en troisième partie de passation en salle d'examen - La production écrite est un texte rédigé qui synthétise, à destination d'une ou de plusieurs personnes clairement identifiées dans le cadre du scénario, les différentes informations exprimées dans les documents. - la production comporte entre 250 et 300 mots - le candidat compte et indique le nombre de mots	Critères différenciés pour la validation de la compétence de production écrite au niveau B2 ou B1 : 1. Tâche (validation B2 ou B1) Accomplit la mission définie par la mise en situation. Respecte : - la forme, - le contenu (neutralité), - la longueur recommandée. 2. Registre (validation B2 ou B1) Utilise dans l'ensemble un registre de langue approprié à la situation (en fonction des destinataires) 3. Contenu (validation B2) Réinvestit une variété d'informations pertinentes en développant une argumentation et en tenant compte des différents points de vue 3. Contenu (validation B1) Restitue des informations pertinentes issues des documents 4. Cohérence (validation B2) Structure et articule son discours de façon cohérente avec une grande variété d'outils linguistiques pour marquer les relations entre les idées 4. Cohérence (validation B1) Structure et articule son discours en une suite linéaire de points reliés par des connecteurs simples (conjonctions, adverbes) 5. Syntaxe (validation B2) Utilise une variété de phrases complexes adaptées à la mission 5. Syntaxe (validation B1) Utilise correctement les structures fréquentes de la phrase 6. Correction grammaticale (validation B2) Maîtrise assez élevée de la 6. Correction grammaticale (validation B1) Maîtrise suffisamment la

		grammaire qui permet une lecture fluide du texte (erreurs non systématiques tolérées)	grammaire pour que le sens général reste clair (les erreurs ne gênent pas la compréhension du discours)
		7. Lexique (validation B2) Utilise un lexique pertinent et varié (quelques lacunes tolérées)	7. Lexique (validation B1) Utilise un lexique élémentaire approprié à la tâche, erreurs sérieuses pour exprimer une pensée plus complexe
		La compétence de production écrite du CLES B2 est validée si et seulement si chacun des critères est validé au niveau B2. Le CLES B1 ne peut être délivré que si l'ensemble des critères B2 et/ou B1 sont validés.	
<p>Interaction orale Le titulaire est capable d'échanger des idées et d'interagir pour expliciter son point de vue et le défendre. Il peut s'exprimer clairement et avec assurance dans un registre formel ou informel approprié à la situation et aux personnes en cause.</p> <p>Les composantes pragmatiques, sociolinguistiques et linguistiques de la communication sont évaluées.</p>	<p>- épreuve d'interaction orale qui constitue la quatrième et dernière partie. Sa passation se déroule en binôme (ou trinôme) devant un évaluateur.</p> <p>- le candidat a rendu le dossier documentaire et son dossier de travail à la sortie de la salle d'examen (en fin de troisième partie)</p> <p>- les situations de négociation doivent évoluer puis aboutir à une prise de décision acceptable par les deux parties.</p> <p>- situations prévues avec une variante à deux rôles et une variante à trois rôles.</p> <p>- les rôles à jouer par les candidats répartis en binômes (ou trinômes) doivent être nourris équitablement par les informations et les points de vue du dossier documentaire.</p>	<p>Critères différenciés pour la validation de la compétence d'interaction orale au niveau B2 ou B1 :</p> <p>1. Situation (validation B2) Négocie afin de mener à bien la mission</p> <p>2. Contenu (validation B2) Utilise des arguments variés et pertinents issus des documents en ajoutant éventuellement des idées personnelles</p> <p>3. Interaction (validation B2) Sait interagir : prend son tour et l'initiative de la parole quand il convient, sait relancer l'échange si nécessaire</p> <p>4. Aisance (validation B2) : Exprime ses idées avec fluidité sans faire de longues pauses (hésitations tolérées)</p> <p>5. Phonologie (validation B2) Prononciation et intonation suffisamment claires pour être aisément compris(e), même si un accent subsiste</p> <p>6. Cohérence (validation B2) Dispose d'outils linguistiques variés pour lier, nuancer et adapter son discours.</p> <p>7. Correction grammaticale (validation B2) Fait preuve d'un contrôle grammatical assez élevé qui lui permet d'éviter les malentendus (erreurs non systématiques tolérées)</p>	<p>1. Situation (validation B1) Sait se positionner en fonction de son rôle dans l'échange</p> <p>2. Contenu (validation B1) Mobilise au moins deux arguments tirés du dossier relatifs à son rôle</p> <p>3. Interaction (validation B1) Réagit aux sollicitations sans relancer</p> <p>4. Aisance (validation B1) Exprime ses idées malgré des pauses pour chercher ses mots</p> <p>5. Phonologie (validation B1) Globalement compréhensible malgré l'accent étranger et/ou des erreurs de prononciation</p> <p>6. Cohérence (validation B1) Dispose d'outils linguistiques simples (conjonctions, adverbes) pour lier les informations et présenter ses arguments</p> <p>7. Correction grammaticale (validation B1) Utilise de façon assez exacte un répertoire de structures et « schémas » fréquents</p>

		8. Lexique (validation B2) Utilise un lexique juste et varié (quelques lacunes tolérées)	8. Lexique (validation B1) Utilise un lexique limité mais approprié à la tâche, éventuellement tiré des documents
		La compétence d'interaction orale du CLES B2 est validée si et seulement si chacun des critères est validé au niveau B2. Le CLES B1 ne peut être délivré que si l'ensemble des critères B2 et/ou B1 sont validés.	

Validation de la certification

Le cas échéant, niveaux de maîtrise des compétences	Niveau B2 Avancé ou indépendant ou niveau B1 Seuil du <i>Cadre européen commun de référence pour les langues</i>
Le cas échéant, durée de validité en années	durée illimitée
Si durée limitée, modalités de renouvellement	
Possibilité de validation partielle	Le candidat au CLES B2 - en cas d'échec quant à la validation de l'ensemble de ces critères fixés au niveau B2 - peut se voir délivrer un CLES B1 (s'il n'en est pas déjà titulaire) selon les conditions suivantes : - obtention de 50% de bonnes réponses en compréhension de l'oral et de l'écrit - validation de l'ensemble des critères des macro-tâches de production écrite et orale au niveau B2 et/ou B1.

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences	Sont admis à se présenter au CLES les candidats souhaitant valider leurs compétences en langues dans le cadre d'une formation initiale ou continue, d'une démarche qui peut être académique, professionnelle ou personnelle. L'inscription à chacun des niveaux du CLES peut être effectuée par le candidat à tout moment de son parcours et dans plusieurs langues vivantes. Le candidat ne peut s'inscrire que dans un seul établissement pour une même session, une même langue et un même niveau. Le candidat est inscrit dans un établissement à une session en fonction des capacités d'accueil de celui-ci.
--	---

Base légale

Arrêté du 4 novembre 2016 relatif au certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur

NOR : MENS1631263A

JORF n°0281 du 3 décembre 2016

Convention de coopération signée le 7 septembre 2018 entre ACERT (PL), CertAcles (ES), CLES (FR), UNICert® (DE), UNICert®LUCE (SK/CZ), UNILANG (GB/IE) portant création du Réseau NULTE - Network of University

Language Testers in Europe (NULTE) sous le haut patronage de CercleS, la Confédération européenne des centres de langues de l'enseignement supérieur.

<https://www.cercles.org/EN-H191/nulte-memorandum.html>

Lien internet vers le descriptif de la certification

<https://www.certification-cles.fr>